

Partenaires, cette newsletter vous est dédiée. Elle a vocation à vous donner régulièrement de l'information sur l'actualité, les prestations, les aides et dispositifs d'action sociale ainsi que les actions de la Caf du Rhône sur votre territoire. N'hésitez pas à la relayer dans vos structures ou à vous inscrire pour la recevoir automatiquement à l'adresse suivante : [communication.cafrhone@caf.cnafmail.fr](mailto:communication.cafrhone@caf.cnafmail.fr) Vous pouvez retrouver le précédent numéro [en suivant ce lien](#) Bonne lecture.

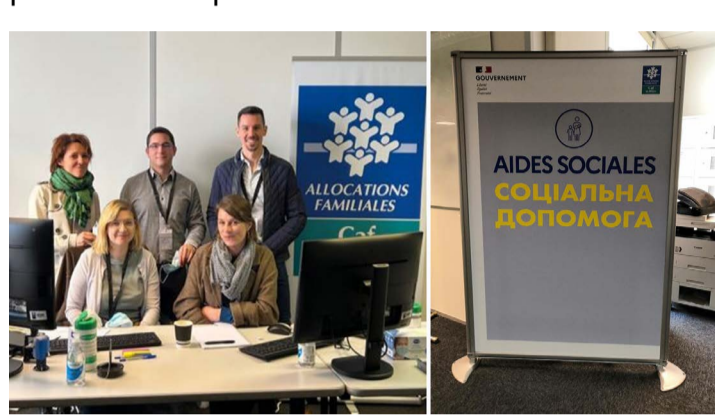
## A L'ACTU

### La Caf accueille au Centre d'accueil des déplacés Ukrainiens

Depuis fin mars, la Caf du Rhône assure une présence au Centre d'accueil unique pour les démarches administratives des Ukrainiens en s'appuyant sur un binôme gestionnaire conseil / travailleur social Caf.

Une présence utile, nécessaire et évidente pour les nombreux collaborateurs volontaires qui ont souhaité s'engager dans ce dispositif de protection temporaire des personnes déplacées d'Ukraine piloté par le Préfet du Rhône.

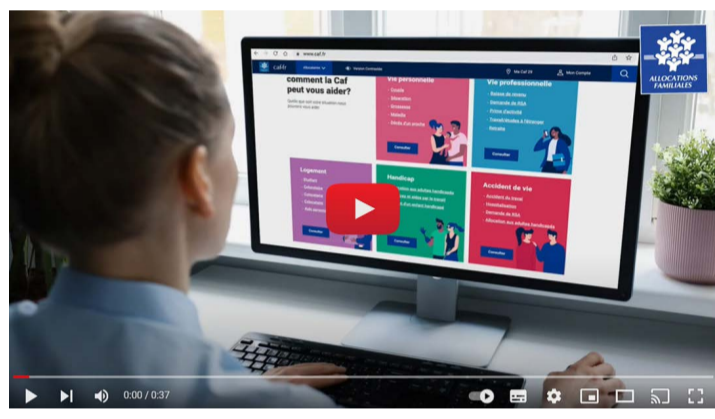
Pour connaître les mesures d'accompagnement et les aides Caf ouvertes aux bénéficiaires de protection temporaire >> [Lire la suite](#)



### Le site Caf.fr se réinvente et l'espace partenaire aussi !

Avec près de 5 milliards de visites en 2021, le site Caf.fr doit régulièrement s'adapter aux pratiques des usagers, aux attentes des professionnels ainsi qu'aux évolutions technologiques.

Depuis mi-mai, l'ergonomie, la navigation, les fonctionnalités et les rubriques du site ont évolué pour proposer notamment une approche situationnelle aux visiteurs de la rubrique allocataire :



Les démarches en ligne demeurent entièrement disponibles avec des modalités de connexions inchangées sur les espaces authentifiés (Mon Compte et Mon Compte partenaires).

Pour découvrir l'espace partenaires >> [Lire la suite](#)

## PRESTATIONS FAMILIALES

### Une allocation pour les parents d'enfants malades ou handicapés

L'allocation journalière de présence parentale s'adresse aux parents qui cessent ou réduisent ponctuellement leur activité professionnelle afin de s'occuper de leur enfant gravement malade, accidenté ou handicapé.

Conditions, montants 2022 et démarches dans le nouvel épisode vidéo « la Caf décrypte » :



Et pour tout savoir sur l'allocation journalière de présence parentale >> [Lire la suite](#)

### Prévention des indus : un guide pour les partenaires

Enjeu majeur pour la Caf du Rhône, la prévention des indus vise à assurer le paiement juste, rapide et régulier des droits des allocataires. Un tout nouveau guide « les bons réflexes de déclaration » outille les partenaires et vient compléter les différentes actions d'accompagnement et de sensibilisation que la Caf mène régulièrement >> [Lire la suite](#)



### Revalorisation des prestations Caf

Au 1er avril 2022, les prestations familiales et sociales versées par les Caf ont été revalorisées de 1,8 % en prévision de la hausse des prix à la consommation. Les allocataires ont reçu ces nouveaux montants à partir des versements du 5 mai >> [Lire la suite](#)

### Prestations 2022, suivez le guide

Petite enfance, jeunesse, logement ou solidarité, pour tout savoir sur les aides et services de la Caf, rendez-vous sur le kiosque en ligne de Vies de famille >> [suivez le guide !](#)



## PARTENARIATS

### Filoué, dernière ligne droite



La politique d'accessibilité des enfants en situation de pauvreté et de handicap dans les EAJE constitue un axe majeur de la convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 signée entre la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) et l'Etat et de la Stratégie de lutte contre la pauvreté portée par le gouvernement.

Afin de piloter et d'évaluer cette politique d'accessibilité, la Cnaf a mis en place un circuit sécurisé de remontée d'informations sur les enfants accueillis en EAJE, à des fins exclusivement statistiques.

La campagne Filoué concernant les informations 2021 prendra fin le 30 juin 2022 >> [Lire la suite](#)

### Les relais petite enfance

Créés en 1989 à l'initiative de la branche Famille et financés en 2020 à hauteur de plus de 130 millions d'euros par les Caf, leur importance sur les territoires s'est accrue au fil des années.

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, les relais assistants maternels sont devenus les relais petite enfance (RPE) et leurs missions ont été renforcées en 2021. Ce sont des lieux gratuits d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels et pour les parents. Retrouvez les missions des RPE en direction de ces deux publics ainsi que les dispositifs de soutien technique et financier proposés par les Caf [dans le référentiel national des relais petite enfance](#) et en vidéo :



## ACTION SOCIALE

### Vacaf, reconduction du forfait transport



Le Conseil d'administration de la Caf du Rhône a décidé de reconduire l'expérimentation menée avec Vacaf durant l'été 2021. Le forfait transport s'adresse aux familles bénéficiaires de l'aide aux vacances familles Vacaf dont le quotient familial de janvier 2022 est inférieur ou égal à 700 €.

Les allocataires concernés ont reçu une notification par mail ou par courrier. L'aide au transport sera versée, une seule fois, aux familles qui partent en séjour famille entre le 8 juillet et le 31 août 2022 inclus. Le montant de l'aide est de 100 € si la distance entre la commune de résidence de l'allocataire et le lieu de vacances est comprise entre 200 et 400 km ou de 200 € au-delà de 400 km.

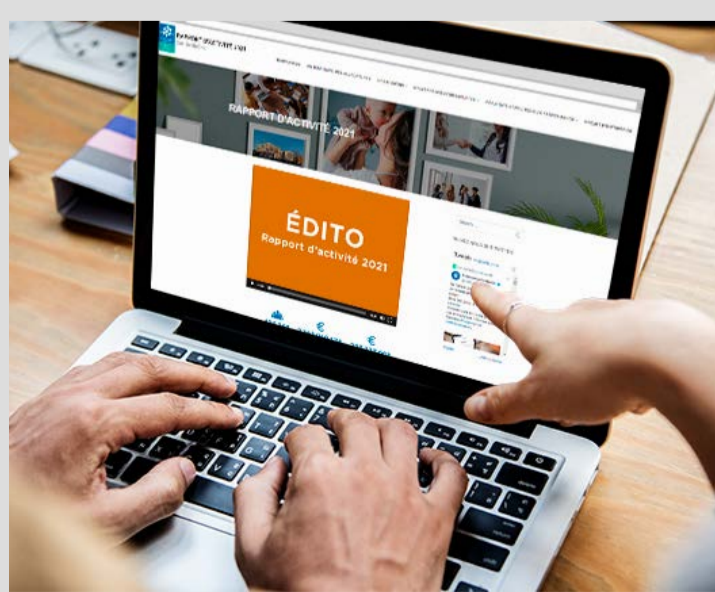
La famille n'a aucune démarche à effectuer pour en bénéficier, l'aide lui sera versée automatiquement avant le départ en vacances.

### Deux séances d'information «Être parents après la séparation» en juin

L'objectif de ces séances collectives désormais intégrées au parcours « séparation » est de donner aux parents confrontés à une séparation des informations leur permettant :

- une meilleure connaissance des droits et devoirs au regard de l'exercice de l'autorité parentale,
- un accès aux droits et aux services de proximité,
- une meilleure compréhension de ce qu'ils vivent afin d'éviter les ruptures du lien parent-enfant,
- une meilleure connaissance des dispositifs d'accompagnement à la fonction parentale.

Elles ont été animées en partenariat de des associations de médiation familiale (Colin Maillard, AFCCC, UDAF, CFM), le CIDFF, la MSA et trois travailleurs sociaux de la Caf >> [Lire la suite](#)



## PUBLICATION

### Le rapport d'activité 2021 est en ligne !

Avec 435 164 foyers allocataires, la Caf du Rhône couvre au total plus de 55 % de la population du département.

Retrouvez toute l'activité, les temps forts et les chiffres clés de la Caf >> [dans le rapport 2021](#)

Un rapport 100 % en ligne pour la quatrième année consécutive dans le cadre de la modernisation des supports de communication et de la démarche développement durable.